CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

EUREXIA

Société anonyme au capital de 599 400 €.
Siège social : Z.I. du Coin – rue du Crêt de la Perdrix, 42400 Saint-Chamond.
384 374 096 R.C.S. Saint-Etienne

Avis de reunion valant avis de convocation

MM. les actionnaires sont informés qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 12 février 2010 à 16 heures au siège social.

Cet avis de réunion vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par les actionnaires.

Ordre du jour

— Procédure exceptionnelle de Radiation de l'inscription des titres de la société sur le Marché Libre consécutive au changement de tarification de l'abonnement annuel appliqué aux sociétés dont les titres sont inscrits sur le Marché Libre.
— Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
— Questions diverses ;

Projet de résolutions

Première résolution
L'assemblée générale approuve la proposition du conseil d'administration et décide en conséquence de demander la radiation de l'inscription des titres de la société au Marché libre, sans offre de rachat de titres, à la suite du changement de tarification de l'abonnement annuel appliqué aux sociétés dont les titres sont inscrits sur le Marché Libre.

Deuxième résolution
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

En application de l'article R 225-71 du code de commerce, les actionnaires pourront, dans le délai de vingt cinq jours au moins avant l'assemblée, requérir l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de projets de résolutions par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Société.

Les auteurs de la demande devront justifier de leur inscription en compte nominatif dans les registres de la société auprès de l'établissement suivant : CM – CIC Securitites, Département Emetteur, 6 avenue de Provence 78441 Paris Cedex 09 France, le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires trouveront dans l'établissement ci-dessus mentionné, à compter de la date de publication de l'avis de convocation de cette assemblée, des formules de procuration et des formulaires de vote par correspondance.

Le conseil d'administration

0908469